

Mairie



33570

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt six

Le trente et un mars à dix-huit heures quarante-cinq minutes

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mr Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 25/03/2026

Date d'affichage : 25/03/2026

Présents : Mmes PIMBERT Marysette, CORTE Géraldine, JEAN Audrey, ABADE Karine, DESMOUCELLES DIEZ Delphine et Mrs AMOREAU Pascal, JEAN René, GARACH Henri, MORO Thierry, NOBLE Patrick et DUGRAND Patrick.

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. René JEAN

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Absent : 0

Excusé : 0

N°16-2026

OBJET : Délégués au Centre Communal d'Action Social (CCAS)

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-33 et du Code de l'Action Sociale et des familles notamment les articles L123-6, R123-7 à R123-15, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de ses délégués au sein du CCAS.

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaire : Mme Marysette PIMBERT

Suppléante : Mme Géraldine CORTE

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

